Association Nivernais Berry Des Usagers du Train
Maison des Associations
Mairie de COSNE SUR LOIRE
Quai Jules Moineau
BP 123
58206 COSNE COURS SUR LOIRE
Mail : anbut@hotmail.fr
Site internet : http://anbut.kegtux.org

Madame, Monsieur, Chers adhérents

Ces longs mois d'absence ont pu vous laisser croire que l'ANBUT avait opté pour une attitude passive face à tous les problèmes rencontrés. Mais il n'en est rien !!!!

Les années passent et les problèmes subsistent. Tout laisse à croire que nos courriers, actions menées sont restés vains.

Et des problèmes il y en a. Les doigts de la main ne suffisent plus :

- Trains en retard (consultables sur notre site) suite :
- à des mises à dispositions tardives des locomotives,
- A l'absence de trains
- Suppression de train au dernier moment (suite à du personnel manquant)
- Locomotive attribuée à un Téoz
- Présence de sacs plastiques sur les caténaires par manque d'entretien des voies en gare de Bercy (photos jointes)
- Pannes fréquentes de trains (Téoz, marchandises, intercité).
- Problème de signalisation
- Affaissements des voies
- Aiguillage cassé
- Déraillement d'une locomotive en gare de Bercy
- Et pour finir les Problèmes de gestion de trafic pour lequel la SNCF nous présente ses excuses au quotidien
- Les problèmes de feuilles sur les voies ont jusqu'à présent été évitées grâce au moyen exceptionnel mis en œuvre et expliquée dans une brochure format A4 recto-verso, papier glacé en quadrichromie. (Nous aurions certainement préféré que cet argent dépensé le soit dans l'entretien des voies et des machines ….. Depuis l'invention du train, les feuilles n'ont jamais été un frein à l'arrivée des trains à l'heure).

Nous avons régulièrement fait remonter à la Direction de la ligne les problèmes rencontrés. Cette dernière se justifie toujours par un manque de personnel et renvoie très régulièrement la responsabilité sur RFF.

De plus, certains d'entre vous ont pu lire dans les presses locales (copie des articles joints) :

- Suppression de l'arrêt de Nevers pour le Téoz de 18 heures en gare de Bercy. Quelles seront les conséquences pour nous ? Plus de monde dans l'intercité N°5915. On peut se demander si la Nièvre ne deviendrait pas une zone de non droit. A quand la prochaine suppression ?
- Suppression des comités de lignes ; ce qui nous prive d'un lieu d'échange et nous permettait de nous tenir informés de l'actualité

Quels sont les termes qui qualifieraient le plus l'attitude de la SNCF sur notre ligne :

Désorganisation, irrespect, négligence, et incompétence.

Nous avons décidé de réagir, non pas en vous proposant la grève des titres de transports, mais par :

Un blocage des voies en gare de COSNE SUR LOIRE le Samedi 12 Janvier 2013 à 10 heures.

Afin que cette opération qui nécessite une grosse organisation (autorisations demandées..) soit une totale réussite, nous vous demandons de bien vouloir vous engager par écrit (le plus rapidement possible) sur votre présence ainsi que celle de tous les usagers ou personnes concernées qui voudront bien vous accompagner. Comprenez que cette action peut être possible que si nous sommes nombreux.

Et comme le disent si bien les Enfoirés :

On compte sur vous

Le bureau.

BRÈVES NOUVELLES

La nouvelle grille horaire des trains SNCF Paris-Clermont qui sera appliquée le 9 décembre, pénalisera les Nivernais. Le train quotidien direct Paris-Nevers (18h - 19h.57) est supprimé pour améliorer la desserte de Clermont... Plusieurs élus et organismes nivernais ont fait remonter leur mécontentement à la direction de l'opérateur.

Liaison ferroviaire Paris-Nevers

Mobilisation contre la recrudescence des retards

Le Comité de défense des usagers des services publics du Giennois réclame une réunion du comité de ligne à ce sujet. Le principe en est refusé par la SNCF.

Le comité de défense des usagers des services publics du Giennois (CDUSPG), présidé par Jean-Pierre Point, s'alarme de la dégradation du service ferroviaire sur la ligne Paris-Nevers. Il a donc décidé de relancer son action afin d'obtenir une réunion du comité de ligne, mis en place après les événements de 2008, à la demande des parlementaires des quatre départements concernés, toutes tendances confondues.

Ce comité de ligne, explique en substance Jean-Pierre Point, se réunit généralement en fin d'année pour faire le bilan sur les problèmes constatés et tenter de trouver des solutions. Malheureusement, il n'y a pas eu de réunion pour 2011 et, jusqu'à présent, 2012. Et il n'y en aura pas !

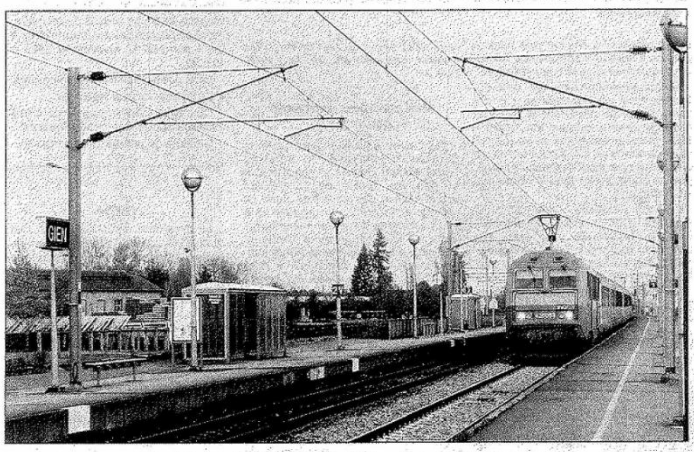

Le comité et les usagers dénoncent les retards en hausse.

Une rencontre nécessaire

Les comités de lignes précédents *« ont permis quelques avancées au niveau de la gare de Bercy avec l'aménagement d'une salle d'attente, la mise en place d'un ascenseur et de boutiques, la signalétique. En revanche, rien de nouveau du côté de la RATP »*, déclare-t-il. Restent les nombreux dysfonctionnements qui justifient à eux seuls une nouvelle rencontre.

Le comité des usagers a bien songé un moment solliciter le comité local d'administration et de développement (CLAD) dont le vice-président du conseil régional chargé du dossier ferroviaire, Jean-Michel Bodin, a délégué la présidence à Anne Leclercq, conseillère régionale. Mais le domaine d'interventions de cette instance est plus restreint.

En l'absence d'une réponse satisfaisante de la SNCF quant à l'organisation de cette réunion, le CDUSPG a sollicité les parlementaires (MM. Door, de Ganay, Fromion, Bordier, Gorce et Sueur) et distribué un tract aux usagers. Les sénateurs socialistes Sueur (Loiret) et Gorce (Nièvre) ont répondu, ce dernier écrivant notamment début octobre : *« je suis informé de la situation. Votre courrier me confirme la détérioration de celle-ci. A la différence du passé, la SNCF le reconnaît désormais et m'a indiqué vouloir mobiliser de nouveaux moyens (réfection des voies, de la signalisation…). Tout cela reste à confirmer »*.

Des réalités reconnues par la SNCF

De son côté, le député du Cher UMP Yves Fromion s'est mis en rapport avec Bernard Bolot, directeur délégué chargé des trains intercités région Est-Centre, pour s'étonner qu'aucune réponse n'ait été apportée à la demande de réunion formulée par le CDUSPG, en juillet.

M. Bolot lui a répondu que *« le Comité de ligne est placé sous l'autorité de l'État, autorité organisatrice pour ce qui concerne les trains d'équilibre du territoire dont fait partie la ligne »*, en l'espèce, la Direction générale des infrastructures terrestres et maritimes (DGTIM).

M. Bolot reconnaît que la ligne Paris-Nevers *« est en effet une véritable préoccupation même si 90 % des trains de cette ligne arrivent à destination avec un retard inférieur à 10 minutes »*. Jean-Pierre Point en conclut que finalement *« on accepte que 10 % des trains soient en retard au-delà de 10 minutes, ce qui peut-être aussi bien un quart d'heure qu'une heure voire quand ils ne sont pas supprimés »*.

Cependant, toujours selon la réponse de M. Bolot à Yves Fromion, transmise au CDUSPG, le lancement d'un programme dénommé « Impact », présenté au comité de ligne (quand il se réunira), *« devrait avoir des effets bénéfiques sur la régularité des trains intercités »* sur Paris-Nevers.

Quelques exemples

Pour étayer son dossier, Jean-Pierre Point, sollicite les usagers du Paris-Nevers pour faire état des dysfonctionnements dont ils sont victimes. Ces derniers ne sont pas anodins car ils rencontrent souvent des difficultés pour rejoindre leur domicile, tout le monde n'habitant pas dans la commune siège d'une gare ou encore à Montargis, ce qui laisse la possibilité d'utiliser d'autres trains qui ne vont pas au-delà.

Ainsi le 27 août, un voyageur de Nogent-sur-Vernisson enregistre un retard de 2 h sur le train de 18 h 04 (Paris-Nevers). Ce train semble souvent impliqué puisqu'on en parle encore le 10 septembre (le convoi précédent tombé en panne doit être poussé à 30 km/h), et le 4 octobre (arrivée à Briare à 20 h 20 au lieu de 19 h 42). Le 21 octobre, un train provenant de la capitale accuse un retard à Gien de 40 minutes pour… manque de personnel.

Dans l'autre sens, on rencontre également quelques difficultés. Ainsi, le dimanche le train qui devrait arriver à Nevers à 19 h 28, y parvient au-delà de 20 h, heure au-delà de laquelle les transports publics nivernais ne circulent plus.

Le 19 octobre, le train en provenance de Nevers atteint Gien à 20 h 05 au lieu de 19 h 27 (défaut de signalisation en gare de Gien).

(**Pour témoigner** : Jean-Pierre Point, 1, résidence Les Chênes verts, 45290 les Choux ; courriel : point.jp@wanadoo.fr)

Une pression pour avancer

Il avait donc de quoi discuter. Pourtant, vendredi dernier, le comité des usagers recevait un message de SNCF Proximités (on croit rêver) rappelant que les trains intercités relèvent d'une activité nationale et dans ce cadre, *« un comité national « trains d'équilibre du territoire » se réunit de façon régulière (déjà deux fois) à l'initiative de la DGTIM et sous son pilotage. Sont notamment représentés à ce comité, les régions, les agglomérations avec l'association des Maires de France…»*.

Et de conclure que *« compte tenu de l'existence de ce comité national, la DGTIM n'a pas souhaité tenir un comité de ligne spécifique pour la relation Paris-Nevers »*. Bref, on a bien noyé le poison dans un « bidule » qui ne saurait, compte tenu de son cadre national, connaître les réalités locales. La preuve en est que l'on n'a pas estimé nécessaire d'informer les partenaires locaux initialement consultés, à commencer par les parlementaires, de ce changement de méthode.

Le Comité des usagers Giennois le regrette d'autant plus que *« durant les trois années de fonctionnement nous avons fait des pas significatifs »* rappelle Jean-Pierre Point en évoquant les améliorations obtenues en gare de Bercy, la mise en place d'une plateforme propre aux trains Corail, un effort significatif de la part des contrôleurs pour informer les voyageurs en temps réel et d'une manière exhaustive pour gérer les dysfonctionnements. *«Cela montre que le comité de ligne servait à quelque chose…»* conclut Jean-Pierre Point persuadé qu'il est qu'avec *« ce type de comité national, les problèmes sont noyés…»*.

Début novembre, ces membres du CDUSPG ont distribué un tract auprès des usagers de cette ligne, d'une part pour les mobiliser et, d'autre part obtenir des témoignages précis sur des retards survenus au cours des derniers mois. Pour Jean-Pierre Point qui va demander une réunion du CLAD, pour compenser et montrer à la SNCF *« que nous ne lâcherons rien »*, garder le silence reviendrait à banaliser les dérives, presque les accepter. Avec -à termes- de possibles conséquences sur l'existence même de certaines dessertes, maintenues de haute lutte et grâce à un engagement financier supplémentaire des Régions Centre et Bourgogne portant sur le renouvellement du matériel.

Le comité va également intervenir auprès des deux députés du Loiret concernés par cette ligne et se rapprocher de son homologue de Montargis, Fréquence 45, qui sollicite actuellement les usagers montargois.

Bref, le CDUSPG met la pression pour obtenir rapidement gain de cause afin de trouver rapidement des solutions aux dysfonctionnements récurrents que subissent les usagers avec parfois des conséquences lourdes.

Martial Poncet

Négligence
du personnel
SNCF

Bilan 1 heure 30
de retard pour les
Usagers.